

L'ETF (Fondation européenne pour la formation) recherche un responsable du département «Développement stratégique» (agent temporaire – groupe de fonction AD, grade 12)

Profil du poste

Sous l'autorité du directeur de l'ETF, le responsable du département «Développement stratégique» (DDS) sera responsable des **domaines clés** suivants:

- mettre au point le programme stratégique de l'ETF afin de mieux répondre à l'évolution des besoins et des objectifs des parties prenantes de l'ETF;
- réaliser des études, des évaluations et des audits spécifiques afin de prodiguer des conseils en réponse aux évolutions économiques à l'échelle internationale et régionale, ainsi qu'à la nécessité d'ajuster le programme de travail et l'orientation stratégique de l'ETF;
- établir une méthodologie et un calendrier pour la programmation, la planification et le suivi des activités de l'ETF, ce qui comprend notamment la préparation de la stratégie de l'ETF et de son programme de travail;
- maintenir des relations et une communication effectives avec les parties prenantes institutionnelles, notamment les États membres et les institutions de l'Union, les donateurs multilatéraux et bilatéraux, la société civile et des acteurs institutionnels;
- contribuer au réexamen des processus opérationnels de l'ETF et contribuer à l'élaboration de documents relatifs aux processus;
- contribuer au fonctionnement du secrétariat du conseil de direction;
- intégrer un système global de suivi, de mesurage et de notification dans l'ensemble de l'ETF;
- diriger les processus de changement organisationnels;
- gérer le DDS de façon à ce qu'il exécute les tâches qui lui sont confiées, grâce à une gestion active des ressources humaines et à la garantie d'une utilisation efficace des ressources financières.

Critères d'éligibilité

Pour être considéré comme éligible, le candidat doit satisfaire aux exigences suivantes à la date limite de dépôt des candidatures:

1. être ressortissant de l'un des États membres de l'Union européenne;
2. jouir de ses droits civiques en tant que citoyen;
3. avoir rempli toutes les obligations requises par la loi concernant le service militaire;
4. être physiquement apte à exécuter les tâches inhérentes au poste;
5. posséder un niveau d'enseignement correspondant à un cycle complet d'études universitaires de quatre années au moins sanctionné par un diplôme, suivi d'**au moins quinze années d'expérience professionnelle pertinente**;

ou

posséder un niveau d'enseignement correspondant à un cycle complet d'études universitaires de trois années au moins sanctionné par un diplôme, suivi d'**au moins seize années d'expérience professionnelle pertinente**;

N.B.: Seuls les diplômes obtenus dans les États membres de l'UE ou ayant fait l'objet d'une équivalence délivrée par les autorités d'un de ces États membres seront pris en considération.

6. Posséder une connaissance approfondie¹ de l'une des langues de l'Union et une connaissance satisfaisante² d'une autre langue de l'Union, dans la mesure nécessaire à l'exercice des fonctions.

En outre, vous devez être en mesure d'accomplir un mandat complet de trois ans avant d'atteindre l'âge de la retraite, fixé à 66 ans.

Critères de sélection

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Les candidats sont tenus d'apporter la preuve d'au moins quinze années d'expérience professionnelle pertinente par rapport au profil du poste, dont au moins six années d'expérience dans la gestion d'une équipe.

En outre, les candidats sont tenus de posséder les connaissances et compétences énumérées ci-dessous:

COMPETENCES TECHNIQUES

- excellente connaissance des politiques et des relations extérieures de l'UE;
- excellente compréhension des besoins et des méthodes en matière d'élaboration d'une stratégie organisationnelle;
- bonne compréhension des questions sociales, notamment le développement du capital humain (DCH)³ associé au développement économique et social dans les pays en transition et en développement;
- Compétences approfondies⁴ en écriture, lecture, expression et compréhension orale en anglais.

COMPETENCES FONDAMENTALES

- très bonnes compétences d'encadrement stratégique;
- très bonnes compétences analytiques et pensée stratégique;
- très bonnes compétences de communication, de réseautage et de négociation.

En outre, il serait avantageux de disposer d'un ou de plusieurs des **atouts** énumérés ci-dessous:

ATOUTS

- expérience de travail avec des institutions européennes et des programmes de l'Union;
- expérience professionnelle dans le domaine des relations extérieures et de la coopération internationale;
- expérience de travail à des fonctions d'encadrement;
- connaissance satisfaisante⁵ du français.

Procédure de sélection

Il est à noter que les travaux et délibérations du comité d'évaluation et de sélection sont strictement confidentiels et qu'aucun contact avec les membres dudit comité n'est autorisé. Les candidats ne doivent pas perdre de vue que le fait de contacter les membres du comité d'évaluation et de sélection constitue un motif d'exclusion de la procédure de sélection.

La procédure de sélection se déroulera en trois phases:

Phase 1 – Sélection des candidatures

1.1 ÉLIGIBILITE

Le respect des **critères d'éligibilité et des exigences formelles** sera évalué sur la base du formulaire et du contenu des documents demandés (voir le paragraphe «Exigences formelles» à la section «Présentation des candidatures»).

1.2 SELECTION POUR UN ENTRETIEN

¹ Équivalent au niveau C1 dans tous les domaines, tel que défini dans le [cadre européen commun de référence pour les langues](#)

² Équivalent au niveau B2 dans tous les domaines, tel que défini dans le [cadre européen commun de référence pour les langues](#)

³ Les questions de DCH portent sur le travail qui contribue au développement des qualifications et des compétences individuelles tout au long de la vie, par l'amélioration des systèmes d'enseignement et de formation professionnels.

⁴ Équivalent au niveau C1 dans tous les domaines, tel que défini dans le [cadre européen commun de référence pour les langues](#)

⁵ Équivalent au niveau B2 dans tous les domaines, tel que défini dans le [cadre européen commun de référence pour les langues](#)

Sur la base du CV et du formulaire «Selection criteria form» (formulaire relatif aux critères de sélection) présentés, le comité d'évaluation et de sélection examinera les candidatures au regard de l'expérience professionnelle, des compétences techniques ainsi que des atouts déclarés. Les meilleurs candidats seront convoqués⁶ à la deuxième phase de la procédure de sélection.

Phase 2 – Entretiens et tests

Le comité d'évaluation et de sélection évaluera l'expérience professionnelle, les connaissances et les compétences des candidats, requises pour le poste d'agent temporaire de l'Union européenne (voir la section sur les critères de sélection), ainsi que les atouts déclarés par le biais d'un entretien et d'une ou plusieurs épreuves écrites. Ces épreuves comprendront au moins une partie anonyme.

Cette phase devrait se dérouler en octobre 2018 et se tiendra essentiellement en anglais.

À l'issue de cette phase, le comité d'évaluation et de sélection présentera une liste des candidats considérés comme correspondant le mieux⁷ au profil du poste et le directeur de l'ETF prendra une décision. Un entretien supplémentaire avec le directeur peut être organisé avant la nomination.

Phase 3 – Nomination

Le directeur nommera le candidat retenu.

Le directeur peut également décider d'établir une liste d'autres candidats correspondant potentiellement au profil recherché.

Cette liste sera valable pour une durée maximale de douze mois à compter de sa date d'établissement et sa durée de validité pourra être modifiée sur décision du directeur. L'inscription sur la liste ne constitue pas une garantie de recrutement à un poste.

Lorsqu'un tel poste devient vacant ou doit être occupé, le directeur peut proposer un emploi à un candidat de la liste dont le profil correspond le mieux aux besoins de l'ETF à ce moment.

Conditions contractuelles

Le contrat de travail qui peut être proposé au candidat retenu est un contrat de trois ans (renouvelable) en tant qu'agent temporaire, groupe de fonctions AD, grade 12, avec une période d'essai de neuf mois.

Les contrats d'agents temporaires sont conformes à l'article 2, point f), du régime applicable aux autres agents (RAA) de l'Union européenne.

En vertu de ce type de contrat, le salarié est lié par le RAA, ainsi que par les modalités d'application pertinentes.

L'ETF sera liée par le contrat de travail proposé uniquement dans le cas où, avant la signature du contrat, le candidat retenu:

- a fourni des originaux ou des copies certifiées de tous les documents pertinents prouvant son éligibilité, y compris un extrait de casier judiciaire vierge;
- a passé un examen médical obligatoire établissant qu'il justifie de l'aptitude physique nécessaire à l'exercice des fonctions envisagées;
- a informé l'ETF de tout conflit d'intérêts réel ou potentiel et a été considéré comme n'ayant aucun intérêt personnel de nature à porter atteinte à son indépendance ni d'autre conflit d'intérêts.

SALAIRE ET AVANTAGES

- Le salaire est fondé sur le barème des traitements de l'Union européenne. La rémunération est soumise à l'impôt de l'Union et aux autres retenues prévues par le statut des fonctionnaires et le RAA de l'Union européenne. La rémunération est toutefois exonérée de tout impôt national sur le salaire.
- Diverses allocations, notamment des allocations familiales et une indemnité de dépaysement (4 % ou 16 % du salaire de base) peuvent être accordées, le cas échéant.

Dépôt des candidatures

Les candidats sont invités à présenter leur candidature par l'intermédiaire du site web de l'ETF, sous la section «[Work with us – Procurement and Careers](#)».

⁶ Environ six

⁷ Ayant obtenu au moins 70 % de la note totale (entretien et épreuve écrite)

La **date limite** de dépôt des candidatures est le **25 juillet 2018 à 23 h 59 (heure d'Europe centrale)**.

Il est vivement recommandé aux candidats de ne pas attendre le dernier jour pour déposer leur candidature, un encombrement des lignes ou une défaillance de la connexion internet pouvant entraîner des difficultés de dépôt des candidatures. L'ETF ne peut être tenue pour responsable de tout retard lié à ces difficultés.

EXIGENCES FORMELLES:

Tous les documents suivants doivent être fournis **au plus tard à la date limite de dépôt des candidature**, de préférence en anglais:

- une **lettre de motivation** dactylographiée n'excédant pas une page et expliquant pourquoi le candidat est intéressé par ce poste;
- un **curriculum vitae** utilisant le [format de CV Europass](#), disponible sur le site web de l'ETF (**aucun autre format ne sera accepté**);
- le formulaire intitulé «**Selection criteria form**» disponible sur le site web de l'ETF.

Veillez noter que seules seront acceptées les candidatures déposées en ligne sur le site web de l'ETF, auxquelles seront joints un CV au format Europass ainsi que l'ensemble des informations et/ou documents énumérés sous la rubrique «Exigences formelles» ci-dessus.

Si l'un des documents énumérés ci-dessous fait défaut ou si les critères d'éligibilité ne sont pas remplis, la candidature sera écartée.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES:

En raison du grand nombre de candidatures, seuls les candidats convoqués à un entretien seront contactés. Les documents de candidature fournis au cours de la procédure de sélection ne seront pas renvoyés aux candidats, mais seront conservés à l'ETF aussi longtemps que la procédure l'exige et seront ensuite détruits. La législation de l'Union sur la protection des données à caractère personnel et la confidentialité des informations s'appliquera à toutes les données à caractère personnel collectées aux fins de cette procédure de sélection.

De plus amples informations sont disponibles dans la section «[Privacy statement for job applicants](#)» du site internet de l'ETF.

Les candidats qui estiment que leurs intérêts ont été lésés par toute décision relative à la procédure de sélection peuvent introduire une réclamation en suivant les instructions disponibles sur le site web de l'ETF dans la section «[Appeal](#)».